

Mesdames, Messieurs,

Je serai brève. Mon métier n'est pas de faire de la politique municipale et mon expérience dans le domaine de la participation citoyenne est à peu près inexistante. Je suis fort occupée avec mon travail et ma vie de famille avec un enfant en bas âge.

Je suis propriétaire, depuis cinq ans, d'une maison située ave Beloeil, à quelques pas du projet de condos du 1420 Mont-Royal. J'ai subi pendant des années les bruits du chantier et surtout l'attitude méprisante du promoteur vis-à-vis des voisins.

J'ai appris, par hasard, de la part de voisins, que ce même promoteur entend faire changer le zonage pour opérer une salle de réception et un restaurant au 1420. Incrédule, j'ai d'abord cru à une erreur. Vivons-nous désormais dans une société où tout est monnayable? Où un promoteur, pour son profit et son intérêt personnel, peut écraser la quiétude et la qualité de vie d'une famille comme la mienne?

Contrairement à la plupart de mes voisins, mes moyens sont modestes. J'habite une petite maison qui aurait bien besoin de travaux, si j'en avais les moyens. Mon luxe, c'est la tranquillité et la proximité avec la nature. C'est la première raison qui m'a poussée à acheter cette propriété.

Comment aurais-je pu penser qu'un quartier résidentiel, où la nature est à l'honneur, serait un jour défiguré?

N'ayant ni le temps ni les moyens de lutter contre un homme d'affaires, vendeur de condos ultra-luxueux, je crains que ma voix ait peu de poids et ne puisse influencer le dénouement des choses.

Rassurez-moi. Montrez-moi que les droits fondamentaux et la qualité peuvent encore être respectés et défendus.

Dominique Forget